

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2023/08

Nombre de délégués  
Titulaires en exercice : 35  
Titulaires présents : 27  
Suppléants votants : 0  
Procurations : 05  
Votants : 32

Pour : 32  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-huit heures et trente minutes,**  
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Salle des Fêtes de Bussière-Galant, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.  
Date de convocation du Conseil Communautaire : 21 février 2023

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (Procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mmes JACQUEMENT Eliane, MAYOUSSE Martine (Procuration de M. BREZAUDY Alain), M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M. BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, GARNICHE Roland (Procuration de Mme LACOTE Bernadette), BARRY Jacques, DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE GENIN Karine, MM. DELOMENIE Bernard et DOGNON Jean-Bernard (Procuration de Mme VALLADE Sylvie).  
Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : Mme JACQUEMENT Eliane et M. ESCOUBEYROU Pascal  
EXCUSES : MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, BONNAT Christian, Mme LACOTE Bernadette, MM. MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. CUILLERDIER Simon et Mme VALLADE Sylvie.  
SECRETAIRE : Mme DESSEX Martine

**Objet : Affectations des Résultats – Exercice 2022 : Budget Principal et Budget annexe « Ordures Ménagères »**

## Exposé :

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de se prononcer sur les **affectations du résultat** de l'exercice 2022 des Budgets suivants :

- Budget Principal,
- Budget annexe « Ordures Ménagères ».

## Délibération :

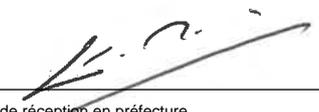
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'affecter ces résultats pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement (compte 1068) et reporter l'excédent en section de fonctionnement (compte 002), selon les tableaux joints en annexes.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme : En Mairie, le 28 février 2023.

Le Président,  
Emmanuel DEXET

  
Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20230227-2023-08-DE  
Date de télétransmission : 10/03/2023  
Date de réception préfecture : 10/03/2023

**OBJET: AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION  
DE L'EXERCICE 2022**

**CDC PAYS DE NEXON - MONTS DE CHALUS  
BUDGET PRINCIPAL**

POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur )	1 081 214,11
déficit d'investissement antérieur reporté	-60 096,81

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

solde d'exécution de l'exercice	-196 380,00
solde d'exécution cumulé	-256 476,81

RESTES A REALISER AU 31/12/2022

dépenses d'investissement	46 808,00
recettes d'investissement	72 691,00
<b>SOLDE</b>	<b>25 883,00</b>

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

rappel du solde d'exécution cumulé	-256 476,81
rappel du solde des restes à réaliser	25 883,00
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>0,00</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE</b>	<b>230 593,81</b>

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	151 697,03
résultat antérieur	1 081 214,11
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>1 232 911,14</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2023)	230 593,81
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2023)	
<b>AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)</b>	<b>230 593,81</b>
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	1 002 317,33
<b>TOTAL</b>	<b>1 232 911,14</b>

**OBJET: AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION  
DE L'EXERCICE 2022**

**CDC PAYS DE NEXON - MONTS DE CHALUS  
BUDGET ORDURES MENAGERES**

POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur )	139 767,86
excédent d'investissement antérieur reporté	45 941,09

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

solde d'exécution de l'exercice	34 121,92
solde d'exécution cumulé	80 063,01

RESTES A REALISER AU 31/12/2022

dépenses d'investissement	264 860,00
recettes d'investissement	154 120,00
SOLDE	-110 740,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

rappel du solde d'exécution cumulé	80 063,01
rappel du solde des restes à réaliser	-110 740,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	30 676,99

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	-8 377,25
résultat antérieur	139 767,86
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>131 390,61</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2023)	30 676,99
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2023)	
<b>AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)</b>	<b>30 676,99</b>
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	100 713,62
<b>TOTAL</b>	<b>131 390,61</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20230227-2023-08-DE  
Date de télétransmission : 10/03/2023  
Date de réception préfecture : 10/03/2023